

Image not found or type unknown



Dois-je payer la taxe professionnelle ?

Par **natha974**, le **09/12/2009** à **06:53**

Bonjour,rrnJ'ai travaillé en tant qu'indépendant dans une agence immobilière depuis septembre 2008 où je me suis inscrit au tribunal de commerce. J'ai cessé mon activité en février 2009 où je me suis radié du tribunal des commerce.rrnAujourd'hui, j'ai reçu une taxe professionnelle de 353 euros, hors j'ai même pas eu cela en bénéfice et je suis actuellement au chômage et j'habite toujours chez mes parents. rnrnDois-je payer cet impôt ? rnrnMerci de bien vouloir me répondre.